

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
COMMUNE DE FONTEVRAUD L'ABBAYE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 19 Février 2014

L'an deux mille quatorze, le 19 Février, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Fontevraud l'Abbaye, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Régine CATIN, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13

Date de convocation des membres : 11 Février 2014

Date de l'affichage à la porte de la Mairie : 11 Février 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Régine CATIN, Maire - Fabienne RANGER, 1^{er} Adjoint - Louise TRICHET, 2^{ème} Adjoint - Philippe BOURGEOIS, 3^{ème} Adjoint - Patrice VÉRITÉ, 4^{ème} Adjoint - Martine BAUDOT - Patrick DUVIC - Anne-Marie GERVAIS - Jacques CAILLEUX - Daniel ABGRALL conseillers municipaux.

Démissionnaires : MM. Richard LERAY et Dominique LEROY

Procuration : Ms Thierry FONTAINE

Absent excusé : Mme Marie-Thérèse TURCIUS - Mme Christel LECLERC

Secrétaire de séance : Anne-Marie GERVAIS

1 – ARRET DE PROJET DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU GRAND SAUMUROIS

Le Comité Syndical réuni le 24 Décembre 2013, a conformément au code de l'urbanisme, arrêté le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois.

Après avoir examiné le dossier d'arrêt de projet, le bilan de la concertation, le document d'aménagement commercial ainsi que les délibérations correspondantes, Mme le Maire, propose d'émettre un avis favorable concernant ce projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Emet un avis favorable concernant le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Saumurois.

2 - HALTE À VÉLO – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL

Madame le Maire rappelle qu'un schéma de développement touristique de la Commune de Fontevraud-l'Abbaye a été établi. Plusieurs opérations ont déjà été exécutées, à savoir : la mise en place de la fontaine et la mise en lumière des rues touristiques et de la place des Plantagenêts.

Dans la continuité des actions prévues au programme, Mme le Maire présente l'action Loire à Vélo et la création de sa halte à vélo dans le parc Sainte Catherine estimée à 20 000 €.

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre du dispositif VVRA (Villes et Villages remarquables de l'Anjou)